



TARIFS DE NOS PRESTATIONS

• **VENTE**

Pour la vente, la commission d'agence s'élève à **3% + TVA**, calculés sur le prix de vente à l'acte notarié. La commission est à charge du vendeur.

Si un acquéreur nous mandate pour la recherche d'un bien, une **commission forfaitaire de 5.000€ à 10.000€ + TVA** est à convenir entre parties, et reprise dans le mandat de recherche. La commission est à charge de l'acquéreur.

• **CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE**

La commission d'agence pour la cession d'un fonds de commerce s'élève à :

- **5.850€ TTC** pour un fonds de commerce d'une valeur comprise entre 50.000€ et 200.000€.
- **3% + TVA** pour un fonds de commerce d'une valeur supérieure à 200.000€.

• **LOCATION D'UN BIEN**

La commission d'agence pour la location résidentielle s'élève à **1 mois de loyer + TVA**. Elle est à la charge du locataire. La commission d'agence pour la location d'un local commercial ou bureau s'élève à **10% du loyer annuel + TVA**. Elle est à la charge du locataire.

• **GESTION LOCATIVE**

Les frais mensuels pour la gestion locative s'élèvent à **7% du loyer mensuel + TVA**. Ils sont à charge du propriétaire.

• **ETAT DES LIEUX**

Le forfait pour un état des lieux détaillé via Immapad est de **117€ TTC**. Il est à charge du locataire dans le cadre d'une location via notre agence.

Si un propriétaire confie à l'agence un mandat pour établir l'état des lieux sans mise en location, le forfait de **117€ TTC** sera à charge du propriétaire.

• **ESTIMATION D'UN BIEN**

L'estimation est gratuite pour les clients qui confient un mandat de vente ou de location à l'agence.

Si le client recourt aux services de l'agence uniquement pour faire évaluer le bien, les frais pour une estimation d'un bien s'élèvent à **150-500€ + TVA** selon l'objet et sa situation géographique.

*TVA = 17%

Membre



Partenaire

